

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2012

Présents : Christian HENON, Emmanuel PRICOT, Christophe ROUX, Marjorie GUFFON-LOOS , Marie-Pierre MARTIN, Claude MAISTRE , Philippe GARCIN et Laurent TESSIER

Absents et excusés : Madame Sylviane NOEL , Monsieur Alain ROUX

Secrétaire de séance : Marie-Pierre MARTIN

Début de la séance : 19 h 00

➤ DIA

DIA portant sur la parcelle B 1479 : vente DELAJOURD / BEGNINI-KUNHER-LAURENT- ROULLIN : le conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter

DIA portant sur la parcelle A 846 : vente HENON / HENRION : le conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter

➤ Convention de partenariat Agenda 21

Présentation par Emmanuel PRICOT de la convention Agenda 21 pour l'année 2012 et notamment du budget d'un montant global de 31 000 €. Il est décidé à l'unanimité d'autoriser Madame Le Maire à signer cette convention dont le coût pour notre commune s'élève à 335, 61 Euros.

Emmanuel PRICOT nous informe de la tenue du 2^{ème} Forum Agenda 21 le 31 mars 2012 au Parvis des Esserts à Cluses, ce forum est ouvert à tous.

Christian HENON nous informe que la ville de Cluses a obtenu pour l'année passée une récompense pour l'agenda 21 compte tenu des mesures engagées sur le développement durable et à adresser à l'ensemble des communes ayant participé une lettre de remerciements.

➤ Convention spécifique à l'animation économique du CDDRA du Faucigny pour l'année 2012

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer cette convention pour laquelle notre participation financière s'élève à 211, 07 Euros. Il s'agit d'un observatoire économique permettant de suivre l'évolution économique et tout ce qui en découle sur l'ensemble du territoire géré par le CDDRA.

➤ Projets d'investissements 2012

Chaque commission fait part de ses projets d'investissements pour l'année 2012 et des priorités afin de pouvoir établir le budget qui devra être présenté et validé lors du prochain conseil municipal.

➤ Questions diverses

Recensement : la campagne de recensement 2012 est terminée, seulement 7 fiches non pas été renseignées. L'ensemble des éléments recueillis a été adressé à l'INSEE pour traitement.

Réfection du toit de la Chapelle de la Fley : plusieurs devis nous ont été adressés variant de 11 000 € à 31 000 €, ces variations sont dues notamment à la différence de matériaux de couverture utilisés.

Compte tenu de la mise en place très proche de la Communauté de Commune qui pourrait prendre en charge ce type de travaux (entretien du patrimoine bâti), ce dossier est mis en attente.

Assainissement : Un petit groupe d'administrés qui avait rencontré Madame le Maire pour faire part de leurs inquiétudes sur le projet d'assainissement de la commune sont invités à participer à une réunion avec les différents acteurs de ce projet le lundi 2 avril 2012.

Urbanisme : Une nouvelle législation est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012. En effet les déclarations préalables ne concerne plus les extensions de bâtiment jusqu'à 20 m², mais jusqu'à 40 m² (si le projet global est inférieur à 170 m²). De plus les nouveaux formulaires adoptant les « surfaces de plancher » en lieu et place des SHOB et SGHON sont à utiliser pour tous les nouveaux projets à compter du 1^{er} mars 2012. Ces documents sont disponibles soit auprès de la mairie soit sur le site suivant : <http://vosdroits.service-public.fr/pme/R20835.xhtml>

Ski : Comme convenu lors de la mise en place de la saison, la station fermera ses portes le dimanche 11 mars 2012.

Fin de séance : 22 h 00